

Parti  
communiste  
français

commission Santé  
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

août 2013

globule  
rouge  
INFO

## RETRAITES UNE RÉFORME SOCIALEMENT EFFICACE EST POSSIBLE !

**C'**est le dossier « chaud » de la rentrée, en lien avec celui du financement de la protection sociale.

C'est un vrai choix de société ! Il n'est pas question d'accepter de limiter le débat au seul temps parlementaire prévu par le gouvernement entre le 1er et le 18 octobre... Il est indispensable d'occuper l'espace médiatique, les murs, les salles pour mener un grand débat démocratique sur le droit à la retraite, sur la place et le rôle social des retraité-e-s, sur le régime de retraite que nous voulons...

L'appel unitaire, le matériel produit par le Parti et la Fête de l'Humanité sont au-

tant de moyens à utiliser sans modération !

Le gouvernement va présenter sa réforme comme étant de gauche. Il y a, en effet, besoin d'une réforme progressiste des retraites, une réforme qui remette en cause les reculs imposés par les

réformes de droite de 1993, de 2003 et de 2010. Il faut une réforme qui utilise d'autres leviers que l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge réel de départ en retraite qui sont les caractéristiques des réformes de droite. C'est donc bien à ces repères-là que nous apprécierons le caractère de gauche de la réforme...

Le gouvernement annonce sa volonté de réduire les inégalités. Nous disons : chiche ! Imposons immédiatement l'égalité des salaires

des femmes et des hommes, cela rapporterait aussitôt 52 milliards à la Sécurité sociale... Il faut d'ailleurs des mesures pour les retraité-e-s, en particulier pour celles et ceux qui sont sous le seuil de pauvreté (une retraitée sur trois est concernée).

Il parle de prendre en compte la pénibilité. Très bien, mais la réforme de 2003 devait le faire déjà... le Medef a refusé et rien ne s'est réglé. Il faut imposer de réelles négociations !!!

Une réforme socialement efficace, progressiste, réellement solidaire

est possible et nécessaire. Son financement existe, comme cela a notamment été démontré dans une tribune parue dans *l'Humanité* début août.

Avec détermination, intervenons résolument pour imposer une réforme des retraites qui répondent aux attentes des salarié-e-s et des retraité-e-s.

Jean-Luc Gibelin  
animateur de la commission  
**Santé/protection sociale**

deux  
diaporamas

un  
argumentaire

un clip  
On leur fait une dessin

une affiche  
des autocollants

plusieurs tracts

un appel unitaire...

le matériel de la campagne Retraite  
est disponible



## EMBRYONS

### FAUT-IL LES PROTÉGER TOUS ? CERTAINS ONT-ILS PLUS DE VALEUR QUE D'AUTRES ?

Dans l'*Humanité* du 12 juillet, un article fait état de l'obstruction des députés de droite lors de la discussion sur le projet de loi autorisant la recherche sur les embryons.

Ce projet de loi vise à élargir la possibilité pour les chercheurs de travailler sur les embryons surnuméraires développés dans le cadre des fécondations in vitro. Ces embryons excédentaires du projet parental sont voués à la destruction. L'argument de la droite est que l'embryon devrait être protégé dès la conception.

Pourtant nombre d'embryons sont détruits sans que cela émeuve grand monde. Combien de fausses couches sont déplorées par les femmes au travail ? La fatigue des trajets, des journées au travail stressantes et en surcharge permanente, l'impossibilité de s'asseoir (quand ce n'est pas l'interdiction), le rythme infernal, les charges à soulever, les postures bras levés, sans parler des produits chimiques présents dans l'atmosphère : là, aucune protestation.

Est-ce qu'un embryon, résultat d'un désir de grossesse d'une femme, compte moins que celui issu d'un acte médical ? Quand pensera-t-on à protéger aussi les femmes qui travaillent pour éviter ces fausses couches ? Que fait-on pour protéger la capacité fécondante du sperme des hommes diminué entre autre en raison des expositions à des toxiques dans leur travail ?

Les députés de droite feraient mieux de s'atteler à la protection des travailleurs dans leurs conditions de travail pour protéger ses embryons qui eux sont de futurs enfants ! S'ils arrivent à naître !

Dr Nadine Khayi

### ACTIVITÉ EN DIRECTION DES RETRAITÉ-E-S

Le collectif *Retraité-e-s* du PCF est maintenant intégré à notre commission. Il se réunit régulièrement et assure la réalisation d'une publication en direction des retraité-e-s : *Plein Temps*. L'animation de ce collectif va changer car notre camarade **Claude Pondemer** qui l'assure depuis longtemps a demandé à en être déchargé. Une réunion officialisera cela le **23 septembre en matinée au CN du PCF**. Il sera remplacé par **Daniel Junker**, retraité cheminot qui milite à Villepinte en Seine-Saint-Denis.

### UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

La commission *Santé/protection sociale* assurera plusieurs ateliers lors des prochaines Universités d'été du PCF les 30, 31 août et le 1er septembre 2013.

Pensez à vous inscrire rapidement... !

les pages web dédiées à notre commission sont à l'adresse : [sante.pcf.fr](http://sante.pcf.fr)

### COMMUNIQUÉS DE PRESSE

**JEAN-LUC GIBELIN, RESPONSABLE RETRAITES DU PCF**

**prendre en compte la pénibilité est une attente légitime et forte du monde du travail il ne faut donc pas la décevoir par des mesures inefficaces**

Le Premier ministre, dans le cadre d'un déplacement médiatisé, vient d'avancer la proposition de compte pénibilité pour la future réforme des retraites.

Prendre en compte la pénibilité est une attente légitime et forte du monde du travail. Il ne faut donc pas la décevoir par des mesures inefficaces. Il faut d'urgence imposer au Medef de vraies négociations interprofessionnelles à conclure par un accord majoritaire. Ces négociations doivent définir les critères de pénibilité et déterminer les conditions de compensation de cette pénibilité avec par exemple la réduction du temps de travail journalier ou hebdomadaire, l'aménagement d'horaire, le départ anticipé en retraite.

Il faut des mesures claires et à mettre en œuvre facilement. Le compte pénibilité évoqué par le gouvernement ne paraît pas être de cette nature. Il ne suffit pas d'avoir un discours, il faut des actes pour imposer au patronat des avancées pour le monde du travail. Une réforme de gauche socialement efficace est obligatoirement réellement alternative. C'est le caractère d'une politique de vrai cap à gauche.

**FÉDÉRATION DU PCF 13 - 7 AOÛT 2013**

**non à la vente du centre de la Sécu à Kléber !**

Nous apprenons l'intention de la direction de la Caisse primaire centrale de l'assurance maladie (CPCAM) des Bouches-du-Rhône de se débarrasser du centre Kléber, dans le 3ème arrondissement de Marseille.

Au prétexte d'un site inadapté et d'un environnement dégradé, la CPCAM abandonnerait donc un pan du patrimoine financé par les cotisations sociales des assurés sociaux pour s'installer dans un immeuble neuf, vraisemblablement en location, au cœur d'Euroméditerranée.

Abandonner un centre de proximité dans un quartier populaire au profit d'une vitrine au cœur du secteur qui symbolise les affaires et la spéculation immobilière est un mauvais signal. Car ce n'est malheureusement pas le premier projet de vente ou de fermeture d'un centre, décidé par la direction de l'organisme, qui aboutit généralement à la réduction de l'offre de services aux assurés sociaux, sans réellement améliorer les conditions de travail des agents, ni même permettre des économies à la Caisse.

Nous soutenons les salariés et les représentants du personnel dans leur exigence de transparence, de concertation et de gestion démocratique de l'organisme. Nous demandons également à la direction de la CPCAM de renoncer à la vente du centre Kléber.

La Sécurité sociale ne doit pas accompagner la mutation sociologique forcée de Marseille à laquelle rêvent certains responsables politiques et représentants de la finance.

ARCACHON

HÔPITAL JEAN HAMEAU : POURQUOI NE PAS LE METTRE SOUS LE CONTRÔLE DES CITOYENS ?

Les luttes et les colères

La colère gronde dans le milieu de la santé. Partout, dans chaque hôpital, les protestations des professionnels et des usagers, s'expriment ouvertement avec exigence, utilisant tous leurs droits, notamment, le droit d'alerter la population et les usagers, respectant en cela les droits et devoirs des fonctionnaires.

Face aux politiques d'austérité : le durcissement de la situation

Aujourd'hui, ce sont les Agences régionales de Santé (les ARS) qui ont toutes les prérogatives sur la gestion des hôpitaux : les ouvrir, les fermer, réduire les moyens, appliquant depuis des années des politiques d'austérité, de destruction massive du service public de santé. Elles visent aussi à éloigner de plus en plus l'intervention des citoyens dans la gestion de la santé.

Poursuivre et approfondir la démarche

Avec fierté et détermination, les communistes défendent « pied à pied » leur hôpital public mettant en cause l'orientation du projet dans le cadre d'un partenariat public-privé. Dès 2006-2007, un appel pour la défense de l'Hôpital public est lancé. Christian Allègre, élu communiste, a fait des propositions constructives en Conseil municipal de La Teste.

On constate un réel attachement à l'Hôpital public. Nous recueillons toujours un accueil très chaleureux et un soutien inconditionnel à chacune des initiatives publiques (pétitions, débats, tracts...) par exemple, lors de la dernière pétition, pour le soutien de la secrétaire du syndical CGT menacée de mise à pied.

Reconquérir notre souveraineté dans le domaine de la santé !

Aujourd'hui, notre responsabilité n'est-elle pas de rassembler pour une réelle réappropriation sociale et d'être à l'initiative d'une bataille nationale de reconquête de notre souveraineté dans le domaine de la santé ?

Nous avons déjà un certain nombre de pistes à partir de nos expériences. Un Comité de vigilance local pourrait se constituer pour refuser catégoriquement les politiques d'austérité et approfondir la nécessité de l'abrogation de la loi HPST. Mais aussi évaluer les conséquences pour les usagers de l'interaction du secteur public et privé dans ce nouveau Pôle de santé et exiger la transparence de sa gestion.

Nous ne cesserons d'exiger l'abrogation de la loi HPST pour revenir aux principes fondateurs de la Sécurité sociale. Une grande idée de l'émancipation humaine.

d'après le texte de Danielle Trannoy  
secrétaire de la section PCF Bassin Arcachon/Val de l'Èyre

parole d'élue

la retraite  
une bataille  
capitale



par Caroline Bardot  
conseillère régionale Île-de-France  
membre du Conseil exécutif national du PCF

La concertation sur la réforme des retraites a démarré début juillet, l'objectif étant de présenter un projet de loi en septembre. Dans la droite ligne des dogmes de la Commission européenne, nous savons déjà à quoi nous en tenir : allongement de la durée de cotisation et saupoudrage de « mesures sociales » pour mieux faire passer la pilule. Nous savons pourtant que ces mesures ont déjà été testées et ont fait la preuve de leur inefficacité et de leur injustice.

À nous de pousser le débat. Est-ce normal que le patronat obtienne 20 milliards de crédit d'impôts, portant ainsi à 200 milliards les aides publiques aux entreprises, sans aucune contrepartie en matière d'emploi, d'investissement productif ou de rémunération du travail ? Est-ce normal que les moyens de relance de l'économie soient captés par les actionnaires ? Dans un contexte où salaires, minima sociaux et pensions stagnent ou régressent, dans un contexte où aucune loi sociale n'a été adoptée depuis l'arrivée du PS au pouvoir, comment ne pas comprendre l'amertume et la colère qui ne cessent de grandir.

La CGT plaide pour que les salariés « fassent irruption sur le devant de la scène », afin de peser sur le dossier. Nous ne pouvions mieux dire. Et la journée d'action du 10 septembre sur les salaires, l'emploi et les retraites sera la première étape de cette bataille des retraites. Le lien entre les trois est crucial : le financement des retraites souffre de la situation catastrophique de l'emploi. C'est

donc là qu'il faut agir : sur l'emploi et la répartition des richesses.

Nous communistes, militant-e-s et élu-e-s, avons toute notre place dans cette bataille. Il nous appartient de faire connaître la réforme, d'en pointer les dangers, de montrer que d'autres solutions sont possibles, crédibles et indispensables pour sortir de la crise systémique dans laquelle on nous enferme. Mais cette bataille ne peut être menée seule, il nous faut également participer à la construction du rapport de force. Sur ce dernier point, tous les militant-e-s ont leur place, et les élu-e-s doivent aussi participer à cette construction en faisant adopter des vœux dans tous les conseils où nous siégeons, mais aussi en prenant part aux collectifs unitaires qui se monteront au niveau local.

Déjà dans le 92, un collectif unitaire qui regroupe partis politiques, syndicats, mouvements de jeunesse, associations... s'est constitué. Notre place y est cruciale, ce n'est que dans une bataille commune, résolument tournée vers les travailleurs, les jeunes, les femmes, les retraités... que nous pourrions renverser le rapport de force. En effet, chaque jour confirme l'urgence d'un travail collectif, de plus en plus large. Il nous faut faire grandir l'idée selon laquelle sans action collective, sans l'irruption du monde du travail sur la scène du social, rien ne pourra changer en positif.

L'avenir ne se décrète pas, il s'invente, se construit collectivement dans nos luttes, nos revendications et nos actes d'élu-e-s.



# LA FIÈVRE MONTE

## PIQUE-NIQUE GÉANT À THANN contre la fermeture du centre hospitalier

Annoncée en juin par l'agence régionale de santé (ARS) et prévue pour fin septembre, la fermeture de la maternité et de la chirurgie de l'hôpital de Thann (Haut-Rhin) suscite un engagement de tous les instants de l'intersyndicale du centre hospitalier et du collectif de maintien des services. Donc, pas de vacances ! Samedi, plus de 500 personnes ont participé à un pique-nique de contestation : « C'est simple, avec des crédits qui restent gelés, l'ARS envisage de supprimer ces services pour faire des économies. Comme un salarié d'une entreprise privée, nous avons le même ennemi, la politique de rentabilisation à tout prix où l'humain disparaît », peste une infirmière en colère.

Confronté à un déficit chronique, l'hôpital Saint-Jacques de Thann connaît le processus habituel des fermetures de lits puis de services, comme en 2008 où, à la demande de l'ARS, le centre hospitalier a fermé son unité de soins continus. Dans ce bassin du sud du Haut-Rhin de 60 000 habitants, la fermeture de la « chirurgie » impliquerait, selon les syndicats, de renoncer à l'accueil de 3 000 patients dont une centaine d'urgences vitales chaque année. Les patients auraient dès lors un délai minimal de prise en charge de 1 h 30 pour rejoindre Mulhouse. « Ces points ont, d'ailleurs, été fermement rappelés à l'ARS » précise Marie-Josée Léveque-Kubler, adjointe au maire socialiste de Thann, qui doit rencontrer Marisol

## dans le Haut-Rhin

Touraine début septembre pour lui rappeler les engagements de campagne du président sur les hôpitaux de proximité.

Une occasion pour le Front de gauche, très actif pour le maintien de ces services, d'affirmer : « La ministre est très forte. Elle ne parle jamais de fermeture d'hôpital mais de transformation ». « On garde une structure, mais quasiment vide », s'insurge Jean-Claude Pelka, un militant communiste.

*lu sur le site de l'Humanité.fr*

**La santé, l'action sociale  
la protection sociale  
malades  
des plans d'austérité**



**Une autre politique à gauche est possible !**

### Scandaleux

Dans une lettre aux salariés des hôpitaux de Creil et Senlis, le maire PS de Creil, président du conseil de surveillance de l'hôpital, présente un « bilan encourageant » de la première année de fonctionnement du GHPSO (issu de la fusion des hôpitaux de Creil et de Senlis).

« Le budget général atteint un quasi-équilibre », nous dit-il, « les efforts consentis, (...) permettent d'envisager positivement l'avenir du GHPSO ».

**Scandaleux tout d'abord sur la réalité du diagnostic.** L'équilibre budgétaire est obtenu de façon comptable avec un hôpital qui n'investit plus, qui ne renouvelle plus son matériel, qui a fait plus de 2 millions d'euros d'économie sur les salaires, avec des suppressions de postes, des non-remplacements de départs en retraite.

Le résultat de cette politique d'austérité, c'est une baisse de l'activité par rapport aux années antérieures, c'est une qualité et même une sécurité des soins qui sont mises en danger. On est loin du tableau idyllique d'un hôpital moderne et performant.

Les personnels témoignent d'une grande conscience professionnelle, d'un sentiment de ras-le-bol devant la dégradation des conditions de travail avec les conséquences sur la qualité du service. Impossible d'accepter de nouvelles dégradations avec encore moins de personnels alors que les charges de travail s'alourdissent.

En effet, les personnels soulignent combien le vieillissement de la population amène des opérations, des soins et des prises en charge plus lourdes et plus longues : ou encore les effets multiples de la crise économique et sociale qui font que l'hôpital public accueille des patients à la santé plus dégradée.

**TRACT DU PCF/OISE**

les cocos  
dans les  
collectifs  
locaux

## LANNEMEZAN contre l'arrêt du tiers payant aux consultations externes

Montoussé le 16 juillet 2013

Monsieur le directeur des hôpitaux publics de Lannemezan  
Madame la présidente du Conseil de surveillance

Association membre de la  
Coordination nationale des comités de défense  
des maternités et hôpitaux de proximité  
CODEHOPLAN

25 Chemin de Bizous 65250 Montoussé  
0674178232 - codehoplan@orange.fr

Notre association proteste contre l'arrêt du tiers payant aux consultations externes au Centre médico-chirurgical de Lannemezan. Ce mode de paiement correspondait, en effet, à une certaine égalité devant les soins des habitants de notre zone géographique. Le mode d'encaissement actuel ressemble plus à celui d'un établissement de soins privé, clinique, centre de radiologie ou d'examen, qu'à celle d'un service public soucieux de jouer son rôle auprès de tous les habitants d'un secteur rural dont les habitants ont des revenus en moyenne inférieurs à la moyenne nationale.

Nous nous posons la question de la réelle utilité de cette mesure. En effet, la lourdeur des démarches pour le personnel nous paraît contre productive : envoyer au consultant une facture peu après son passage à l'hôpital, suivre les paiements ou les non paiements puis adresser une quittance pour que la personne puisse se faire rembourser par la mutuelle ou l'assurance. Le but caché de cette façon de procéder, unique dans le département, ne consisterait-il pas à faire baisser la fréquentation de l'établissement, le premier contact des malades avec l'hôpital étant souvent soit les urgences soit les consultations externes ?

Nous vous demandons, Monsieur le directeur, Madame la présidente, de rétablir, dès que possible, le recours au tiers payant pour tous les actes pratiqués en externe.

Nous souhaitons une réponse rapide à notre courrier, faute de quoi, nous protesterions publiquement par voie de presse et autres, pour cette pratique qui dessert fortement l'image des hôpitaux publics de Lannemezan en pénalisant les populations fidèles à cet établissement.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, Madame la présidente, nos sentiments distingués.

pour le collectif CODEHOPLAN, la présidente  
Geneviève Estibal